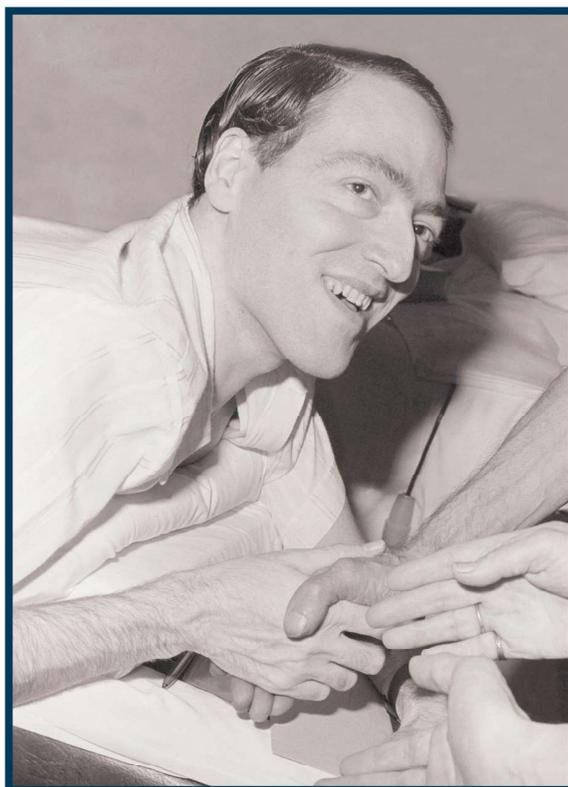




REMISE DU PRIX CLAUDE BRUNET

Le cinquième prix Claude-Brunet sera décerné à une aidante naturelle

« Honneur à celles et ceux qui encadrent, aiment et réconfortent nos malades en leur donnant sans compter, temps, tendresse et amour »



M. Claude-Brunet 1942-1988

Dans les années 50, à Montréal, un jeune garçon de sept ans ne se remet pas d'une méningite cérébro-spinale, qui le laissera paraplégique. Le père de Claude, Arthur Brunet, vendra alors ses deux propriétés pour faire soigner son fils à la clinique Mayo aux États-Unis, sans succès. Ce qui n'était que la tragédie d'une famille et d'un individu, sera le point de départ d'une action qui changera les choses de la vie de milliers de malades au Québec.

*Claude Brunet, d'abord de son fauteuil roulant, puis de son lit roulant, on devra l'amputer d'une jambe à l'adolescence va visiter ses compagnons dans leur chambre, les écoute, se renseigne sur leurs conditions de vie. Il commence à faire des représentations auprès de la direction. Il est vite reconnu comme le porte-parole des malades, surtout les chroniques, ceux dont la vie se passe entièrement dans les institutions de santé. Il écrira trois livres, le premier en 1970, *Ma souffrance*, puis *Ma contestation*, en 1972, enfin, *Nous les oubliés*, véritable dossier-charge sur les malades, en 1976.*

Très alerte intellectuellement, Claude Brunet sera un autodidacte qui mettra ses connaissances au service de la cause qui l'anime. Car c'est bien d'une cause qu'il s'agit : le Comité provincial des malades, qu'il mettra sur pied en 1972 avec d'autres malades chroniques, s'attaquera de façon opiniâtre à trois objets : l'information, la défense et la promotion des droits des malades et de leur dignité.